

Pépinière-atelier céramique **Appel à candidature - Juillet 2019**

Vous possédez une formation technique en céramique sanctionnée par un diplôme,
Vous voulez créer votre propre entreprise de céramiste dans le domaine de l'artisanat
d'art ou de la création contemporaine,
Vous recherchez un lieu d'implantation dans un environnement favorable...

**... Portez-vous candidat pour intégrer pendant près de deux ans la pépinière-
atelier céramique du Mortainais !**

C'est une opération du Département de la Manche.

Ce qui sera offert au lauréat :

- Pendant 23 mois, un atelier équipé d'un tour électrique, de tables de travail et d'un séchoir ainsi qu'un logement pour lesquels vous ne payez qu'un faible loyer (maison indépendante pour un couple avec enfants et avec jardin) dans le hameau du Placître, lieu d'implantation du musée de la poterie normande, dans le Mortainais - Manche. Au rez-de-chaussée, une grande salle offre des possibilités d'aménagement à usage commercial (ex : salle d'exposition-vente).
- L'accès, pour vos cuissons, à un four à gaz à flammes renversées, un deuxième four à gaz pour les cuissons « Raku », un four électrique et un four à bois. L'énergie pour ces fours est prise en charge par le Département, excepté les bouteilles de propane pour le four « Raku » et le bois.
- L'accès aux services du site : salle de réunion, de projection, documentation spécialisée.
- Un accompagnement est possible sous conditions par les instances professionnelles et économiques, en fonction de votre statut (formations, conseils et/ou expertises avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Manche, Ateliers d'Arts de France et/ou la Plateforme Initiative Locale du Pays de la Baie du Mont Saint-Michel, Latitude Manche, Maison des artistes).
- Un environnement de travail stimulant :
 - Appuis et échanges techniques, administratifs et artistiques tout au long de l'année avec le médiateur céramiste et le responsable du musée.



- Mise en relation avec le monde de la céramique : professionnels de la région, stagiaires, dynamique de « Terres d'échange », association de professionnels et d'amateurs pratiquant la céramique et dont le siège social est au musée.
- Rencontres professionnelles lors des manifestations organisées par le musée : soirée du feu, marché de potiers, stages.
- La possibilité de confronter votre propre travail avec les collections de poteries traditionnelles normandes qui bénéficient depuis 2017 d'une toute nouvelle muséographie, avec la collection de céramiques contemporaines du musée, avec les créations d'autres céramistes présentées lors des expositions temporaires et dans la boutique du musée.
- Rencontres avec le public du site lors des JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art), lors des Journées Européennes du Patrimoine et aux heures d'ouverture du musée.



Ce qui sera demandé au lauréat :



- De répondre à certains critères (voir § suivant).
- De s'engager sur un partenariat conventionné de 23 mois concrétisé par la signature avec le Département de la Manche d'une convention de partenariat définissant les éléments contractuels de son accueil en pépinière.
- De signer pour la maison-atelier un bail de 23 mois non renouvelable avec un loyer très préférentiel de 200 €/mois, charges non comprises.
- De prendre pour le logement et l'atelier à sa charge l'abonnement et la consommation en électricité, en eau et en gaz (chauffage) ainsi que sa connexion téléphonique et internet.
- De s'impliquer ponctuellement, en proposant des animations intégrées dans le programme des activités du musée, et régulièrement, en ouvrant son atelier aux visiteurs durant les horaires d'ouverture du site.
- De s'engager à implanter son entreprise prioritairement, au bout des 23 mois de pépinière, sur le département de la Manche (appui possible pour la recherche d'un local adapté).

Témoignage de Freya R. qui a occupé l'atelier d'avril 2015 à mars 2017.

« La pépinière a été une expérience très riche pour moi. En hiver, le calme permet de se concentrer sur l'exploration de nouvelles techniques de création, sur les émaux, et/ou les cuissons et de se préparer pour les marchés de l'été. L'été c'est aussi la saison d'ouverture au musée : les rencontres avec le public sont enrichissantes. Un autre plus, c'est qu'en rejoignant l'association Terres d'Échange (et en participant à leurs stage(s) d'été au musée), on rencontre un groupe de céramistes sympathiques et on apprend plein de choses ! Vous avez des questions par rapport à la pépinière ? Contactez-moi : studiokhnom@gmail.com ».

Des critères et une procédure de sélection :

Les candidats

Seuls les candidats bénéficiant d'une formation professionnelle diplômante dans le domaine et ayant créé (ou en voie de le faire) leurs propres entreprises peuvent postuler, que ce soit en tant qu'artisan d'art ou artiste.

La sélection

Chaque candidat devra fournir un dossier comportant une lettre de motivation, un CV accompagné de photos de productions déjà réalisées, un projet d'entreprise selon le modèle à demander à la direction du patrimoine et des musées dont les coordonnées sont en fin du document et un engagement de respecter les conditions du dispositif de la pépinière-atelier (convention de partenariat).

Les porteurs de projets présentant les dossiers les plus pertinents bénéficieront d'un entretien avec un jury composé de représentants de la collectivité (élus et services concernés) et d'organisations professionnelles et économiques.

Ce jury sélectionnera le lauréat avant le **15 novembre 2019** afin que celui-ci puisse s'implanter sur le site en **février 2020** pour une durée de 23 mois.

Cette sélection se renouvellera tous les 2 ans.



Pour retirer le dossier puis adresser votre de candidature :

M. le président du Conseil départemental de la Manche
Direction du patrimoine et des musées
Maison du Département
50050 SAINT-LÔ cedex
Tél : 02 33 05 96 07

Ou sur : <http://www.manche.fr/patrimoine/musee-regional-poterie-N.aspx>



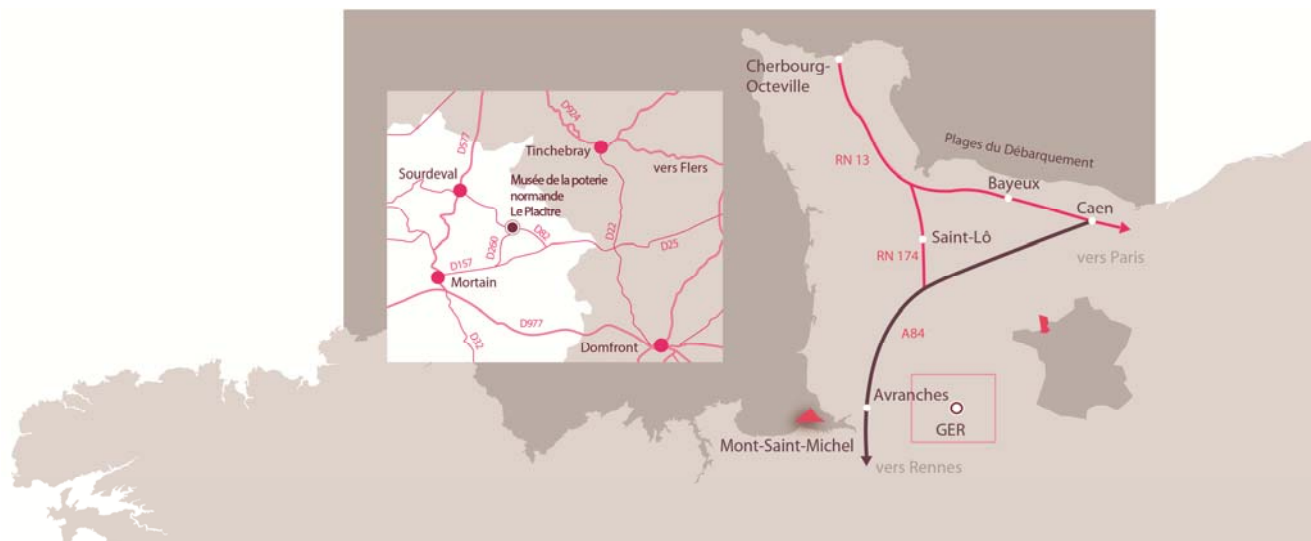
Pour tout renseignement ou visite du site :

Gildas LE GUEN et Vincent BELLANGER
Musée de la poterie normande – Centre de promotion
céramique
3 rue du musée
50850 GER
Tél : 02 33 79 35 36
musee.ger@manche.fr

**Dépôt des candidatures impérativement
avant le 13 octobre 2019**

Le lieu d'implantation : un site potier historique, un musée... mais aussi un centre de promotion céramique

Ger est une commune du sud du département de la Manche (Normandie) qui a été, entre le XIV^e et le XIX^e siècles, un très important site de production de poteries utilitaires en grès.



Le musée de la poterie normande est un site culturel ouvert par le Département de la Manche en 1997 dans le village du Placître sur la commune de Ger, sur un authentique hameau potier et autour d'une riche collection de poteries utilitaires traditionnelles en grès.

La création d'aujourd'hui y est également mise en valeur par une politique d'acquisition et par le dépôt de céramiques contemporaines appartenant au Fonds Régional d'Art Contemporain de Normandie-Caen (FRAC).



Au-delà des objectifs de mise en valeur patrimoniale et touristique, la collectivité départementale souhaite y développer les orientations suivantes :

- Le développement des actions éducatives envers les jeunes et les publics éloignés des pratiques culturelles.
- La transmission des savoir-faire céramiques ; la valorisation et la promotion des enseignements artistiques
- L'intégration du site dans la vie sociale et l'animation du territoire rural dans lequel il est implanté.
- L'implication dans le développement économique en apportant un appui aux professionnels de la céramique contemporaine.

Dans ce dernier domaine, différentes actions se développent depuis plusieurs années :

- La présentation d'expositions thématiques.
- Une boutique de musée commercialisant les productions de différents céramistes régionaux.
- Une soirée du feu et un marché de potiers, le dernier week-end d'août, qui regroupent désormais, chaque année, une soixantaine de professionnels, d'étudiants et d'amateurs.
- L'accueil régulier de stagiaires de différentes écoles de formation en céramique.
- Un partenariat permanent avec les céramistes implantés sur le territoire regroupés dans une association locale destinée à promouvoir leur métier.
- La création d'une pépinière-atelier pour un « jeune » entrepreneur céramiste désireux de s'implanter localement.

o o o